

ARTICLE 1^{er} :**DES RECETTES BUDGETAIRES**

Le montant définitif des recettes du budget de l'Etat pour l'année 2015 est arrêté à la somme de **3 911 019 141 400 F CFA** répartie ainsi qu'il suit :

(En F CFA)

Imputation	Libellé	Budget voté	Budget modifié	Réalizations	Taux de réalisation (%)
	A- RECETTES PROPRES	3 022 483 000 000	3 052 483 000 000	3 128 204 425 257	102,48%
	I- RECETTES FISCALES	2 096 530 000 000	2 096 530 000 000	2 269 387 361 958	108,24%
721	Impôts et taxes sur les revenus des personnes physiques	211 015 000 000	211 015 000 000	230 185 602 701	109,08%
723	Impôts sur les bénéfices des sociétés non pétrolières	307 000 000 000	307 000 000 000	367 077 909 287	119,57%
724	Impôts sur les revenus servis aux personnes domiciliées hors Cameroun	92 500 000 000	92 500 000 000	84 412 256 557	91,26%
728	Impôts sur les mutations et les transactions	40 400 000 000	40 400 000 000	50 773 452 357	125,68%
730	Taxe sur la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires	820 000 000 000	820 000 000 000	849 285 609 941	103,57%
731	Taxes sur des produits déterminés et droits d'accises	236 000 000 000	236 000 000 000	289 280 320 297	122,58%
732	Taxes sur des services déterminés	2 285 000 000	2 285 000 000	2 491 223 352	109,03%
733	Impôts sur le droit d'exercer une activité professionnelle	10 150 000 000	10 150 000 000	9 633 964 091	94,92%
734	Impôts sur l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	30 000 000	30 000 000	80 927 485	269,76%
735	Autres impôts et taxes sur les biens et services	11 920 000 000	11 920 000 000	10 732 165 915	90,03%
736	Droits et taxes à l'importation	306 650 000 000	306 650 000 000	320 314 271 911	104,46%
737	Droits et taxes à l'exportation et autres impôts sur le commerce extérieur	21 050 000 000	21 050 000 000	17 132 537 165	81,39%
738	Droit d'enregistrement et de timbre	37 530 000 000	37 530 000 000	37 987 120 899	101,22%
	II- AUTRES RECETTES	925 953 000 000	955 953 000 000	858 817 063 299	89,84%
171	Remboursements à l'Etat de la dette avalisée	9 377 000 000	9 377 000 000	0	0,00%
172	Remboursements à l'Etat de la dette rétrocédée	49 706 000 000	49 706 000 000	0	0,00%
201	Produits des cessions de droits	0	30 000 000 000	0	0,00%
710	Droits et frais administratifs	13 453 000 000	13 453 000 000	20 630 804 759	153,35%
714	Ventes accessoires de biens	79 000 000	79 000 000	57 756 546	73,11%
716	Ventes de prestations de services	16 666 000 000	16 666 000 000	150 957 732 642	905,78%
719	Loyers des immeubles et revenus des domaines	3 981 000 000	3 981 000 000	4 042 295 764	101,54%
741	Revenus du secteur pétrolier	774 900 000 000	774 900 000 000	592 722 451 881	76,49%
745	Produits financiers à recevoir	17 376 000 000	17 376 000 000	42 154 892 971	242,60%
761	Cotisations aux caisses de retraite des fonctionnaires et assimilés relevant des APU	39 000 000 000	39 000 000 000	44 674 247 045	114,55%
771	Amendes et condamnations pécuniaires	1 415 000 000	1 415 000 000	3 576 881 691	252,78%
	B- EMPRUNTS ET DONS	724 117 000 000	940 117 000 000	782 814 716 143	83,27%
150	Tirages sur les emprunts multilatéraux directs à l'extérieur	132 800 000 000	132 800 000 000	132 800 000 000	100,00%
151	Tirages sur les emprunts bilatéraux directs à l'extérieur	213 117 000 000	213 117 000 000	171 632 784 525	80,53%
161	Emission des bons du trésor supérieurs à deux ans	320 000 000 000	536 000 000 000	460 293 300 000	85,88%
769	Dons exceptionnels de la coopération internationale	58 200 000 000	58 200 000 000	18 088 631 618	31,08%
	TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL (A+B)	3 746 600 000 000	3 992 600 000 000	3 911 019 141 400	97,96%

ARTICLE 2 : DES DEPENSES BUDGETAIRES PAR CHAPITRE

Le montant définitif des dépenses du budget de l'année 2015 est arrêté à la somme de **3 819 717 690 548 F CFA** répartie ainsi qu'il suit par chapitres et par nature économique :

(En F CFA)

CHAPITRE		BF		BIP		TOTAL		
		Dotations finales	Exécution	Dotations finales	Exécution	Dotations finales	Exécution	Taux
1	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	44 231 000 000	35 340 601 601	11 000 000 000	10 180 103 974	55 231 000 000	45 520 705 575	82,42%
2	SERVICES RATTACHES A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	9 967 000 000	9 270 799 089	1 650 000 000	1 649 842 081	11 617 000 000	10 920 641 170	94,01%
3	ASSEMBLEE NATIONALE	15 821 000 000	15 821 000 000	3 200 000 000	3 200 000 000	19 021 000 000	19 021 000 000	100,00%
4	SERVICES DU PREMIER MINISTERE	12 022 000 000	11 971 550 913	3 000 000 000	2 919 729 956	15 022 000 000	14 891 280 869	99,13%
5	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 137 000 000	1 116 000 000	700 000 000	700 000 000	1 837 000 000	1 816 000 000	98,86%
6	RELATIONS EXTERIEURES	27 855 000 000	27 668 279 452	2 750 000 000	2 750 000 000	30 605 000 000	30 418 279 452	99,39%
7	ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION	34 268 000 000	34 033 083 113	11 075 000 000	10 593 109 423	45 343 000 000	44 626 192 536	98,42%
8	JUSTICE	42 920 000 000	32 265 029 993	5 072 000 000	4 491 736 862	47 992 000 000	36 756 766 855	76,59%
9	COUR SUPREME	4 028 000 000	4 022 266 053	700 000 000	691 280 126	4 728 000 000	4 713 546 179	99,69%
10	MARCHES PUBLICS	19 479 000 000	19 127 749 029	4 000 000 000	3 917 672 005	23 479 000 000	23 045 421 034	98,15%
11	CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	4 267 000 000	4 263 881 338	900 000 000	898 254 400	5 167 000 000	5 162 135 738	99,91%
12	DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	90 699 000 000	90 566 231 012	8 980 000 000	8 482 987 641	99 679 000 000	99 049 218 653	99,37%
13	DEFENSE	200 264 000 000	199 390 211 067	10 429 000 000	9 340 599 321	210 693 000 000	208 730 810 388	99,07%
14	CULTURE	3 272 000 000	2 951 785 972	800 000 000	768 425 626	4 072 000 000	3 720 211 598	91,36%
15	EDUCATION DE BASE	165 073 000 000	164 298 777 818	23 510 000 000	22 073 973 637	188 583 000 000	186 372 751 455	98,83%
16	SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	14 086 000 000	14 034 914 912	17 476 000 000	17 175 736 409	31 562 000 000	31 210 651 321	98,89%
17	COMMUNICATION	7 044 000 000	6 861 517 616	2 500 000 000	2 474 393 840	9 544 000 000	9 335 911 456	97,82%
18	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	34 644 000 000	34 585 531 704	17 300 000 000	16 712 952 325	51 944 000 000	51 298 484 029	98,76%
19	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATIONS	7 347 000 000	7 328 837 462	6 500 000 000	6 490 301 478	13 847 000 000	13 819 138 940	99,80%
20	FINANCES	44 424 000 000	44 051 628 332	4 000 000 000	3 929 185 523	48 424 000 000	47 980 813 855	99,08%
21	COMMERCE	4 574 000 000	4 536 328 886	1 600 000 000	1 429 956 895	6 174 000 000	5 966 285 781	96,64%
22	ECONOMIE, PLANIFICATION ET DE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	7 590 000 000	7 564 861 776	48 248 000 000	46 341 467 865	55 838 000 000	53 906 329 641	96,54%
23	TOURISME ET LOISIRS	3 404 000 000	2 929 903 903	6 462 000 000	5 586 047 621	9 866 000 000	8 515 951 524	86,32%
25	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	226 978 000 000	226 677 778 746	24 500 000 000	23 362 659 859	251 478 000 000	250 040 438 605	99,43%
26	JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	6 168 000 000	6 093 930 962	3 700 000 000	3 100 131 955	9 868 000 000	9 194 062 917	93,17%
28	ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	3 236 000 000	2 888 830 263	3 925 000 000	3 643 744 947	7 161 000 000	6 532 575 210	91,22%
29	MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	4 211 000 000	4 201 066 243	5 600 000 000	5 103 635 356	9 811 000 000	9 304 701 599	94,84%
30	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	43 521 000 000	43 521 000 000	65 171 000 000	63 077 618 695	108 692 000 000	106 598 618 695	98,07%

Projet de loi de règlement 2015

31	ELEVAGE, PECHEES ET INDUSTRIES ANIMALES	15 041 000 000	14 961 543 977	27 041 000 000	24 415 099 840	42 082 000 000	39 376 643 817	93,57%
32	ENERGIE ET EAU	5 692 000 000	5 692 000 000	123 446 000 000	120 928 474 216	129 138 000 000	126 620 474 216	98,05%
33	FORETS ET FAUNE	13 846 000 000	13 751 791 907	4 910 000 000	4 763 922 119	18 756 000 000	18 515 714 026	98,72%
35	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	5 072 000 000	5 009 431 832	14 113 000 000	10 721 072 002	19 185 000 000	15 730 503 834	81,99%
36	TRAVAUX PUBLICS	71 709 000 000	71 546 528 522	263 976 000 000	226 429 472 870	335 685 000 000	297 976 001 392	88,77%
37	DOMAINES, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	14 236 000 000	14 163 938 810	8 350 000 000	7 301 817 557	22 586 000 000	21 465 756 367	95,04%
38	HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	22 053 000 000	22 053 000 000	119 781 000 000	118 483 069 214	141 834 000 000	140 536 069 214	99,08%
39	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ECONOMIE SOCIALE ET ARTISANAT	5 013 000 000	4 998 043 623	7 347 000 000	5 737 260 550	12 360 000 000	10 735 304 173	86,86%
40	SANTE PUBLIQUE	106 696 000 000	106 696 000 000	106 988 000 000	104 017 393 944	213 684 000 000	210 713 393 944	98,61%
41	TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	3 882 000 000	3 874 933 662	750 000 000	741 745 230	4 632 000 000	4 616 678 892	99,67%
42	AFFAIRES SOCIALES	4 810 000 000	4 114 182 741	1 400 000 000	902 970 500	6 210 000 000	5 017 153 241	80,79%
43	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	4 008 000 000	3 938 748 788	1 000 000 000	930 118 255	5 008 000 000	4 868 867 043	97,22%
45	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	12 573 000 000	12 573 000 000	31 100 000 000	23 141 011 580	43 673 000 000	35 714 011 580	81,78%
46	TRANSPORTS	5 863 000 000	5 840 849 388	2 300 000 000	1 992 229 427	8 163 000 000	7 833 078 815	95,96%
50	FONCTION PUBLIQUE ET REFORME ADMINISTRATIVE	12 206 000 000	12 158 611 100	1 250 000 000	1 201 940 102	13 456 000 000	13 360 551 202	99,29%
51	ELECTIONS CAMEROON	9 636 000 000	9 636 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	10 636 000 000	10 636 000 000	100,00%
52	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET LIBERTES	720 000 000	720 000 000	500 000 000	500 000 000	1 220 000 000	1 220 000 000	100,00%
53	SENAT	12 200 000 000	12 200 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000	15 200 000 000	15 200 000 000	100,00%
95	REPORT	2 500 000 000	2 478 660 808	5 000 000 000	5 000 000 000	7 500 000 000	7 478 660 808	99,72%
	CHAPITRES ORGANISMES	1 410 286 000 000	1 383 790 642 413	1 018 000 000 000	942 293 145 226	2 428 286 000 000	2 326 083 787 639	95,79%
55	PENSIONS	183 000 000 000	183 000 000 000					100,00%
60	SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	329 999 264 706	303 357 108 128					91,93%
65	DEPENSES COMMUNES	235 314 000 000	228 795 800 265					97,23%
	CHAPITRES COMMUNS FONCTIONNEMENT	748 313 264 706	715 152 908 393					95,57%
	TOTAL DEPENSES COURANTES (A)	2 158 599 264 706	2 098 943 550 806					97,24%
56	DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	109 500 000 000	109 500 000 000					100,00%
	* Principal	79 000 000 000						
	* Intérêts	30 500 000 000						
57	DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	477 200 000 000	441 210 602 279					92,46%
	* Principal	462 700 000 000						
	* Intérêts	14 500 000 000						
	TOTAL SERVICE DE LA DETTE (B)	586 700 000 000	550 710 602 279					93,87%
92	PARTICIPATIONS	46 300 735 294	45 213 437 921					97,65%
93	REHABILITATION/RESTRUCTURATION	30 000 000 000	30 000 000 000					100,00%
94	INTERVENTION EN INVESTISSEMENT	153 000 000 000	152 556 954 316					99,71%
	DEPENSES EN CAPITAL ORGANISMES	1 018 000 000 000	942 293 145 226					92,56%
	DONT FINANCEMENT EXTERIEUR	425 000 000 000	383 485 643 000					90,23%
	TOTAL OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT (C)	1 247 300 735 294	1 170 063 537 463					
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE L'ETAT (A+B+C)	3 992 600 000 000	3 819 717 690 548					95,67%

ARTICLE 3 :

DU SOLDE BUDGETAIRE

Le solde du budget de l'Etat pour l'année 2015 s'élève à la somme de **91 301 450 852 F CFA** obtenue ainsi qu'il suit:

(En F CFA)

BUDGET CONSOLIDE	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
RECETTES	3 992 600 000 000	3 911 019 141 400	97,96%
DEPENSES	3 992 600 000 000	3 819 717 690 548	95,67%
SOLDE BUDGETAIRE	0	91 301 450 852	

ARTICLE 4:

DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES: BASE AE ET CP

Les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement réalisés au cours de l'exercice, par programmes se déclinent comme suit :

(En F CFA)

Programmes	AE modifiées	CP modifiées	CP Ordonnancés	Taux CP
Chapitre Budgétaire : 01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	55 231 000 000	55 231 000 000	45 520 705 575	82,42%
Programme : 001 FORMULATION ET COORDINATION DE L'ACTION PRESIDENTIELLE	25 077 089 000	25 077 089 000	17 918 393 647	71,45%
Programme : 002 PROTECTION PRESIDENTIELLE ET INTEGRITE DU TERRITOIRE	9 821 380 000	9 821 380 000	8 210 901 635	83,60%
Programme : 003 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE ET SES SERVICES RATTACHES	20 332 531 000	20 332 531 000	19 391 410 293	95,37%
Chapitre Budgétaire : 02 PRESIDENCE : SERVICES RATTACHES A LA PRC	11 617 000 000	11 617 000 000	10 920 641 170	94,01%
Programme : 016 FORMULATION ET COORDINATION DE L'ACTION PRESIDENTIELLE	1 314 394 000	1 314 394 000	841 547 479	64,03%
Programme : 018 PROTECTION PRESIDENTIELLE ET INTEGRITE DU TERRITOIRE	10 302 606 000	10 302 606 000	10 079 093 691	97,83%
Chapitre Budgétaire : 03 ASSEMBLEE NATIONALE	19 021 000 000	19 021 000 000	19 021 000 000	100,00%
Programme : 032 RENFORCEMENT DU CONTROLE PARLEMENTAIRE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	3 550 000 000	3 550 000 000	3 840 000 000	108,17%
Programme : 033 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	14 271 000 000	14 271 000 000	14 271 000 000	100,00%
Programme : 031 DYNAMISATION DE LA LEGISLATION ET DE LA COOPERATION INTERPARLEMENTAIRE	1 200 000 000	1 200 000 000	910 000 000	75,83%
Chapitre Budgétaire : 04 SERVICES DU PREMIER MINISTRE	17 041 805 000	15 022 000 000	14 891 280 869	99,13%
Programme : 046 DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	2 296 900 000	2 296 900 000	2 187 999 068	95,26%
Programme : 047 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	14 744 905 000	12 725 100 000	12 703 281 801	99,83%
Chapitre Budgétaire : 05 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 837 000 000	1 837 000 000	1 816 000 000	98,86%
Programme : 061 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 415 000 000	1 415 000 000	1 394 000 000	98,52%

Projet de loi de règlement 2015

Programme : 062 PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	422 000 000	422 000 000	422 000 000	100,00%
Chapitre Budgétaire : 06 RELATIONS EXTERIEURES	31 078 000 000	30 605 000 000	30 418 279 452	99,39%
Programme : 076 VALORISATION DU POTENTIEL DE LA COOPERATION BILATERALE	16 591 316 000	16 118 316 000	9 529 957 002	59,13%
Programme : 077 REDYNAMISATION DE LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE ET DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	1 989 230 000	1 989 230 000	1 220 031 291	61,33%
Programme : 078 GESTION DES CAMEROUNAIS A L'ETRANGER	1 558 701 000	1 558 701 000	1 094 727 715	70,23%
Programme : 079 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES RELATIONS EXTERIEURES	10 938 753 000	10 938 753 000	18 573 563 444	169,80%
Chapitre Budgétaire : 07 ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION	46 432 200 000	45 343 000 000	44 626 192 536	98,42%
Programme : 092 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	24 661 880 000	23 572 680 000	34 595 811 641	146,76%
Programme : 093 APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION	7 291 700 000	7 291 700 000	5 039 599 997	69,11%
Programme : 094 RENFORCEMENT DES MESURES DE PROTECTION CIVILE	3 038 400 000	3 038 400 000	670 899 878	22,08%
Programme : 095 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	11 440 220 000	11 440 220 000	4 319 881 020	37,76%
Chapitre Budgétaire : 08 JUSTICE	51 642 000 000	47 992 000 000	36 756 766 855	76,59%
Programme : 107 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR JUSTICE	10 714 122 000	10 714 122 000	7 130 789 486	66,56%
Programme : 108 AMELIORATION DE L'ACTIVITE JURIDICTIONNELLE	27 169 586 000	27 069 586 000	25 278 298 228	93,38%
Programme : 109 AMELIORATION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE	13 758 292 000	10 208 292 000	4 347 679 141	42,59%
Chapitre Budgétaire : 09 COUR SUPREME	4 728 000 000	4 728 000 000	4 713 546 179	99,69%
Programme : 121 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR COUR SUPREME	4 070 500 000	4 070 500 000	4 106 846 330	100,89%
Programme : 122 CONTROLE DE LA TRANSPARENCE FINANCIERE, DE LA GESTION BUDGETAIRE ET DE LA QUALITE DES COMPTES PUBLICS	528 500 000	528 500 000	483 196 869	91,43%
Programme : 123 CONTRIBUTION A LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT	129 000 000	129 000 000	123 502 980	95,74%
Chapitre Budgétaire : 10 MARCHES PUBLICS	23 479 000 000	23 479 000 000	23 045 421 034	98,15%
Programme : 715 RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS	7 200 762 000	7 200 762 000	4 861 856 278	67,52%
Programme : 716 AMELIORATION DU CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	3 551 880 000	3 551 880 000	1 759 895 223	49,55%
Programme : 717 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MARCHES PUBLICS	12 726 358 000	12 726 358 000	16 423 669 533	129,05%
Chapitre Budgétaire : 11 CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	5 167 000 000	5 167 000 000	5 162 135 738	99,91%
Programme : 136 INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	1 653 800 000	1 653 800 000	1 073 252 884	64,90%
Programme : 137 RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	373 500 000	373 500 000	232 754 194	62,32%
Programme : 138 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT	3 139 700 000	3 139 700 000	3 856 128 660	122,82%
Chapitre Budgétaire : 12 DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	100 146 322 000	99 678 566 000	99 049 218 653	99,37%
Programme : 151 CONSOLIDATION DE LA SECURITE PUBLIQUE	12 714 819 000	12 539 819 000	8 084 914 247	64,47%
Programme : 152 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	78 488 072 000	78 219 322 000	89 454 908 836	114,36%
Programme : 154 RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DES FRONTIERES	2 945 367 000	2 945 367 000	336 911 699	11,44%
Programme : 155 AMELIORATION DES METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT	5 998 064 000	5 974 058 000	1 172 483 871	19,63%
Chapitre Budgétaire : 13 DEFENSE	213 215 373 000	210 692 898 000	208 730 810 388	99,07%
Programme : 166 RENFORCEMENT DE LA DEFENSE DU TERRITOIRE	114 784 300 000	114 538 700 000	163 649 834 767	142,88%
Programme : 168 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DEFENSE	42 158 779 000	41 826 409 000	36 326 742 340	86,85%
Programme : 169 PARTICIPATION A L'ACTION NATIONALE DE DEVELOPPEMENT	3 154 535 000	2 754 535 000	1 180 150 263	42,84%

Projet de loi de règlement 2015

Programme : 170 PARTICIPATION A LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	53 117 759 000	51 573 254 000	7 574 083 018	14,69%
Chapitre Budgétaire : 14 ARTS ET CULTURE	4 072 000 000	4 072 000 000	3 720 211 598	91,36%
Programme : 181 CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAISE	342 100 000	342 100 000	1 234 054 673	360,73%
Programme : 182 RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS	1 344 000 000	1 344 000 000	1 294 398 804	96,31%
Programme : 183 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ARTS ET CULTURE	2 385 900 000	2 385 900 000	1 191 758 121	49,95%
Chapitre Budgétaire : 15 EDUCATION DE BASE	188 583 000 000	188 583 000 000	186 372 751 455	98,83%
Programme : 196 APPUI AU DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE	12 583 177 000	12 583 177 000	1 186 250 867	9,43%
Programme : 197 UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	144 533 978 000	144 533 978 000	19 930 787 591	13,79%
Programme : 198 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR EDUCATION DE BASE	29 224 490 000	29 224 490 000	165 137 075 574	565,06%
Programme : 199 ALPHABETISATION, EDUCATION NON FORMELLE ET PROMOTION DES LANGUES NATIONALES	2 241 355 000	2 241 355 000	118 637 423	5,29%
Chapitre Budgétaire : 16 SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	38 621 019 000	31 562 422 000	31 210 651 321	98,89%
Programme : 211 ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	7 590 726 000	7 590 726 000	18 940 196 009	249,52%
Programme : 212 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	24 252 293 000	17 193 696 000	10 041 102 211	58,40%
Programme : 213 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	6 778 000 000	6 778 000 000	2 229 353 101	32,89%
Chapitre Budgétaire : 17 COMMUNICATION	9 544 000 000	9 544 000 000	9 335 911 456	97,82%
Programme : 226 AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION	2 687 400 000	2 687 400 000	7 618 919 829	283,51%
Programme : 228 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION	6 856 600 000	6 856 600 000	1 716 991 627	25,04%
Chapitre Budgétaire : 18 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	55 773 028 000	51 944 000 000	51 298 484 029	98,76%
Programme : 241 DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	11 838 434 000	10 532 406 000	9 751 652 007	92,59%
Programme : 242 MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES	10 905 392 000	10 169 392 000	9 342 922 021	91,87%
Programme : 243 DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	2 153 537 000	1 632 537 000	1 894 637 406	116,05%
Programme : 244 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	30 875 665 000	29 609 665 000	30 309 272 595	102,36%
Chapitre Budgétaire : 19 RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	13 992 000 000	13 847 000 000	13 819 138 940	99,80%
Programme : 256 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLES	6 046 515 000	5 946 515 000	2 321 627 511	39,04%
Programme : 257 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER	2 607 570 000	2 562 570 000	926 094 348	36,14%
Programme : 258 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	1 908 312 000	1 908 312 000	829 700 000	43,48%
Programme : 259 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	3 429 603 000	3 429 603 000	9 741 717 081	284,05%
Chapitre Budgétaire : 20 FINANCES	52 179 000 000	48 424 000 000	47 980 813 855	99,08%
Programme : 271 OPTIMISATION DES RECETTES NON PETROLIERES, AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET PROTECTION DE L'ESPACE ECONOMIQUE NATIONAL	15 018 050 000	14 903 050 000	4 843 025 025	32,50%
Programme : 272 GESTION DE LA TRESORERIE DE L'ETAT ET DE LA DETTE, COMPTABILITE PUBLIQUE ET FINANCEMENT DE L'ECONOMIE	12 669 736 000	12 669 736 000	5 778 359 631	45,61%
Programme : 274 MODERNISATION DE LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT	7 254 767 000	7 254 767 000	3 877 396 420	53,45%
Programme : 275 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFI	17 236 447 000	13 596 447 000	33 482 032 779	246,26%
Chapitre Budgétaire : 21 COMMERCE	6 427 000 000	6 174 000 000	5 966 285 781	96,64%
Programme : 286 DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	762 500 000	713 500 000	521 664 597	73,11%
Programme : 287 RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	2 393 765 000	2 393 765 000	1 340 532 909	56,00%

Projet de loi de règlement 2015

Programme : 288 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE	3 270 735 000	3 270 735 000	4 104 088 275	125,48%
Chapitre Budgétaire : 22 ECONOMIE PLANNIFICATION. ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	103 642 485 000	55 837 797 000	53 906 329 641	96,54%
Programme : 301 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	5 450 232 000	5 450 232 000	11 836 177 975	217,17%
Programme : 302 APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	9 735 624 000	9 735 624 000	6 744 003 267	69,27%
Programme : 304 RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	85 976 421 000	38 171 733 000	33 101 903 368	86,72%
Programme : 303 RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	2 480 208 000	2 480 208 000	2 224 245 031	89,68%
Chapitre Budgétaire : 23 TOURISME ET LOISIRS	11 029 703 000	9 865 696 000	8 515 951 524	86,32%
Programme : 317 DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS	6 293 777 000	5 363 770 000	4 497 151 818	83,84%
Programme : 318 PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	812 346 000	812 346 000	578 807 830	71,25%
Programme : 319 AMELIORATION DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DE LOISIRS	708 988 000	708 988 000	361 713 194	51,02%
Programme : 320 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	3 214 592 000	2 980 592 000	3 078 278 682	103,28%
Chapitre Budgétaire : 25 ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	252 272 900 000	251 478 000 000	250 040 438 605	99,43%
Programme : 331 DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL	105 887 491 000	105 864 691 000	15 938 443 215	15,06%
Programme : 332 DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	77 365 922 000	77 365 922 000	7 232 482 943	9,35%
Programme : 333 DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL	34 303 300 000	34 277 200 000	4 061 170 486	11,85%
Programme : 334 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	34 716 187 000	33 970 187 000	222 808 341 961	655,89%
Chapitre Budgétaire : 26 JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	10 358 000 000	9 868 000 000	9 194 062 917	93,17%
Programme : 346 EDUCATION CIVIQUE ET INSERTION SOCIALE DES JEUNES	4 594 700 000	4 594 700 000	2 536 002 588	55,19%
Programme : 347 PROMOTION ECONOMIQUE DES JEUNES	3 317 770 000	2 984 770 000	838 910 367	28,11%
Programme : 348 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	2 445 530 000	2 288 530 000	5 819 149 962	254,27%
Chapitre Budgétaire : 28 ENVIRONNEMENT ET PROTECTION NATURE	7 211 000 000	7 161 000 000	6 532 575 210	91,22%
Programme : 361 LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	3 480 700 000	3 480 700 000	3 434 250 463	98,67%
Programme : 362 GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	692 875 000	642 875 000	456 650 919	71,03%
Programme : 363 LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	794 875 000	794 875 000	634 775 607	79,86%
Programme : 364 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	2 242 550 000	2 242 550 000	2 006 898 221	89,49%
Chapitre Budgétaire : 29 INDUSTRIE MINES ET DEVEL TECHNOLOGIQUE	9 811 000 000	9 811 000 000	9 304 701 599	94,84%
Programme : 376 VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	3 529 768 000	3 529 768 000	1 133 339 853	32,11%
Programme : 377 DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	1 714 738 000	1 714 738 000	1 393 789 167	81,28%
Programme : 378 VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	753 870 000	753 870 000	624 195 797	82,80%
Programme : 379 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	3 812 624 000	3 812 624 000	6 153 376 782	161,39%
Chapitre Budgétaire : 30 AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	108 692 067 000	108 692 067 000	106 598 618 695	98,07%
Programme : 391 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	23 895 550 000	23 895 550 000	74 611 727 575	312,24%
Programme : 392 AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET COMPÉTIVITÉ DES FILIÈRES AGRICOLES	59 755 517 000	59 755 517 000	24 956 786 363	41,76%

Projet de loi de règlement 2015

Programme : 393 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DU MONDE RURAL ET DE PRODUCTION AGRICOLE	20 255 000 000	20 255 000 000	6 228 930 156	30,75%
Programme : 394 GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES SPECIFIQUES A L'AGRICULTURE	4 786 000 000	4 786 000 000	801 174 601	16,74%
Chapitre Budgétaire : 31 ELEVAGE ET INDUSTRIES ANIMALES	42 412 260 000	42 081 966 000	39 376 643 817	93,57%
Programme : 406 DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	23 342 302 000	23 342 302 000	17 990 565 391	77,07%
Programme : 407 AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES	4 805 530 000	4 805 530 000	2 282 863 716	47,50%
Programme : 408 DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	3 702 100 000	3 702 100 000	1 207 037 625	32,60%
Programme : 409 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	10 562 328 000	10 562 328 000	17 896 177 085	169,43%
Chapitre Budgétaire : 32 ENERGIE ET EAU	136 750 250 000	129 138 554 000	126 620 474 216	98,05%
Programme : 421 OFFRE D'ENERGIE	70 643 508 000	70 643 508 000	44 230 074 652	62,61%
Programme : 422 ACCES A L'ENERGIE	27 233 878 000	26 163 847 000	7 092 459 439	27,11%
Programme : 423 ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	32 776 573 000	26 422 865 000	36 314 584 274	137,44%
Programme : 424 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	6 096 291 000	5 908 334 000	38 983 355 851	659,80%
Chapitre Budgétaire : 33 FORETS ET FAUNE	23 583 429 000	18 755 500 000	18 515 714 026	98,72%
Programme : 960 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR FORET ET FAUNE	3 753 657 000	3 753 657 000	12 796 263 480	340,90%
Programme : 961 AMÉNAGEMENT ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES	9 844 653 000	6 938 660 000	3 033 128 248	43,71%
Programme : 962 SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUE ET DES AIRES PROTÉGÉES	5 220 508 000	5 220 508 000	2 274 390 356	43,57%
Programme : 963 VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	4 764 611 000	2 842 675 000	411 931 942	14,49%
Chapitre Budgétaire : 35 EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	19 185 182 000	19 185 182 000	15 730 503 834	81,99%
Programme : 452 PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT	2 452 450 000	2 452 450 000	8 331 439 671	339,72%
Programme : 453 DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	14 045 581 000	14 045 581 000	5 686 465 546	40,49%
Programme : 454 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	2 687 151 000	2 687 151 000	1 712 598 617	63,73%
Chapitre Budgétaire : 36 TRAVAUX PUBLICS	359 982 958 000	335 684 602 000	297 976 001 392	88,77%
Programme : 467 CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES	216 578 503 000	195 510 112 000	143 224 290 108	73,26%
Programme : 468 MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES	108 196 665 000	106 591 707 000	102 922 802 044	96,56%
Programme : 469 REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES INFRASTRUCTURES	9 322 505 000	7 697 505 000	4 341 753 207	56,40%
Programme : 470 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS	25 885 285 000	25 885 285 000	47 487 156 033	183,45%
Chapitre Budgétaire : 37 DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES	23 020 993 000	22 586 000 000	21 465 756 367	95,04%
Programme : 481 MODERNISATION DU CADASTRE ET DES DOMAINES	5 719 793 000	5 284 800 000	1 021 076 562	19,32%
Programme : 482 PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	8 098 054 000	8 098 054 000	6 050 033 210	74,71%
Programme : 483 CONSTITUTION DES RESERVES FONCIÈRES ET LOTISSEMENT DES TERRAINS DOMANIAUX	4 324 839 000	4 324 839 000	2 821 916 609	65,25%
Programme : 484 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DU DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	4 878 307 000	4 878 307 000	11 572 729 986	237,23%
Chapitre Budgétaire : 38 DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT	190 925 661 000	141 834 466 000	140 536 069 214	99,08%
Programme : 496 DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	37 185 302 000	32 317 784 000	25 240 355 636	78,10%
Programme : 497 AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	28 603 619 000	28 603 619 000	37 569 174 354	131,34%
Programme : 498 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	112 493 249 000	68 469 572 000	68 023 223 702	99,35%

Projet de loi de règlement 2015

Programme : 499 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	12 643 491 000	12 443 491 000	9 703 315 522	77,98%
Chapitre budgétaire : 39 PETITE S ET MOYENNES ENTREPRISES, ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	12 762 010 000	12 359 600 000	10 735 304 173	86,86%
Programme : 511 AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	1 480 600 000	1 480 600 000	1 309 999 738	88,48%
Programme : 512 PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN	4 268 100 000	4 268 100 000	2 466 522 992	57,79%
Programme : 513 PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA RENTABILITE DES TRES PETITES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT	2 812 111 000	2 409 701 000	2 022 182 638	83,92%
Programme : 514 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	4 201 199 000	4 201 199 000	4 936 598 805	117,50%
Chapitre Budgétaire : 40 SANTE PUBLIQUE	216 339 749 000	213 684 374 000	210 713 393 944	98,61%
Programme : 526 LUTTE CONTRE LA MALADIE ET PROMOTION DE LA SANTE	85 375 425 000	85 374 175 000	26 605 371 300	31,16%
Programme : 527 SANTÉ DE LA MÈRE, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ENFANT	47 194 097 000	47 188 097 000	7 967 001 504	16,88%
Programme : 528 VIABILISATION DU DISTRICT DE SANTÉ	58 232 882 000	55 584 757 000	12 499 557 284	22,49%
Programme : 530 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SECTEUR SANTE	25 537 345 000	25 537 345 000	163 641 463 856	640,79%
Chapitre Budgétaire : 41 TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	5 122 000 000	4 632 000 000	4 616 678 892	99,67%
Programme : 541 PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE GRAND NOMBRE	318 814 000	318 814 000	105 769 057	33,18%
Programme : 542 AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL	2 265 586 000	1 775 586 000	715 732 057	40,31%
Programme : 543 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	2 537 600 000	2 537 600 000	3 795 177 778	149,56%
Chapitre Budgétaire : 42 AFFAIRES SOCIALES	6 210 000 000	6 210 000 000	5 017 153 241	80,79%
Programme : 557 PROTECTION SOCIALE ET PREVENTION DES DEFICIENCES,DE L'INADAPTATION SOCIALE, DES RISQUES ET FLEAUX SOCIAUX.	1 526 400 000	1 526 400 000	3 660 963 603	239,84%
Programme : 559 SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	691 500 000	691 500 000	560 325 800	81,03%
Programme : 560 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES	3 992 100 000	3 992 100 000	795 863 838	19,94%
Chapitre Budgétaire : 43 PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	5 008 000 000	5 008 000 000	4 868 867 043	97,22%
Programme : 571 PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE	2 239 376 000	2 239 376 000	1 511 009 585	67,47%
Programme : 572 DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANT	869 338 000	869 338 000	387 597 513	44,59%
Programme : 573 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FEMME ET FAMILLE	1 899 286 000	1 899 286 000	2 970 259 945	156,39%
Chapitre Budgétaire : 45 POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	43 673 000 000	43 673 000 000	35 714 011 580	81,78%
Programme : 586 DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE NATIONALE POSTALE	4 557 923 000	4 557 923 000	290 052 765	6,36%
Programme : 587 DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC	32 792 013 000	32 792 013 000	30 362 445 538	92,59%
Programme : 588 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	6 323 064 000	6 323 064 000	5 061 513 277	80,05%
Chapitre Budgétaire : 46 TRANSPORTS	9 583 000 000	8 163 000 000	7 833 078 815	95,96%
Programme : 602 AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SÛRETÉ ET SECURITÉ DES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT ET DE MÉTÉOROLOGIE	2 631 883 000	2 631 883 000	1 964 259 283	74,63%
Programme : 603 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRANSPORT	4 438 107 000	3 018 107 000	4 928 448 431	163,30%
Programme : 607 DEVELOPPEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE BASE	2 513 010 000	2 513 010 000	940 371 101	37,42%

Projet de loi de règlement 2015

Chapitre Budgétaire : 50 FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMIN.	13 892 000 000	13 456 000 000	13 360 551 202	99,29%
Programme : 616 AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	782 860 000	782 860 000	10 681 782 997	1364,46%
Programme : 617 APPROFONDISSEMENT DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	724 100 000	724 100 000	458 943 679	63,38%
Programme : 618 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	12 385 040 000	11 949 040 000	2 219 824 526	18,58%
Chapitre Budgétaire : 51 ELECTIONS CAMEROON	10 636 000 000	10 636 000 000	10 636 000 000	100,00%
Programme : 631 COORDINATION ET PILOTAGE DES ELECTIONS AU CAMEROUN	10 636 000 000	10 636 000 000	10 636 000 000	100,00%
Chapitre Budgétaire : 52 COMMISSION NATIONALE DROITS HOMMES	1 220 000 000	1 220 000 000	1 220 000 000	100,00%
Programme : 646 COORDINATION ET PILOTAGE DE LA CNDHL	1 220 000 000	1 220 000 000	1 220 000 000	100,00%
Chapitre Budgétaire : 53 SENAT	15 200 000 000	15 200 000 000	15 200 000 000	100,00%
Programme : 716 RENFORCEMENT DU PROCESSUS LEGISLATIF	7 693 000 000	7 693 000 000	7 693 000 000	100,00%
Programme : 717 CONTRIBUTION A LA CONSOLIDATION DU CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	3 255 000 000	3 255 000 000	3 255 000 000	100,00%
Programme : 718 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SENAT	4 252 000 000	4 252 000 000	4 252 000 000	100,00%
Chapitre Budgétaire : 55 PENSIONS	183 000 000 000	183 000 000 000	183 000 000 000	100,00%
Programme : 661 PENSIONS	183 000 000 000	183 000 000 000	183 000 000 000	100,00%
Chapitre Budgétaire : 56 DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	109 500 000 000	109 500 000 000	109 500 000 000	100,00%
Programme : 667 REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	109 500 000 000	109 500 000 000	109 500 000 000	100,00%
Chapitre Budgétaire : 57 DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	477 200 000 000	477 200 000 000	441 210 602 279	92,46%
Programme : 673 REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	477 200 000 000	477 200 000 000	441 210 602 279	92,46%
Chapitre Budgétaire : 60 SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	329 999 264 706	329 999 264 706	303 357 108 128	91,93%
Programme : 679 SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	329 999 264 706	329 999 264 706	303 357 108 128	91,93%
Chapitre Budgétaire : 65 DEPENSES COMMUNES	235 314 000 000	235 314 000 000	228 795 800 265	97,23%
Programme : 685 DEPENSES COMMUNES DE FONCTIONNEMENT	235 314 000 000	235 314 000 000	228 795 800 265	97,23%
Chapitre Budgétaire : 92 PARTICIPATIONS	46 300 735 294	46 300 735 294	45 213 437 921	97,65%
Programme : 697 PARTICIPATION DE L'ETAT DANS LES ENTREPRISES PARAPUBLIQUES ET PRIVEES	46 300 735 294	46 300 735 294	45 213 437 921	97,65%
Chapitre Budgétaire : 93 REHABILITATION/RESTRUCTURATION	30 000 000 000	30 000 000 000	30 000 000 000	100,00%
Programme : 703 REHABILITATION ET RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES	30 000 000 000	30 000 000 000	30 000 000 000	100,00%
Chapitre Budgétaire : 94 INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT	153 000 000 000	153 000 000 000	152 556 954 316	99,71%
Programme : 709 INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT	153 000 000 000	153 000 000 000	152 556 954 316	99,71%
Chapitre Budgétaire : 95 REPORT	7 500 000 000	7 500 000 000	7 478 660 808	99,72%
Programme : 715 PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CREDITS	7 500 000 000	7 500 000 000	7 478 660 808	99,72%
TOTAL	4 160 164 393 000	3 992 600 000 000	3 819 717 690 548	95,67%

ARTICLE 5 : DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES : BASE INDICATEURS

Les écarts ci-après ont été relevés dans la mise en œuvre des programmes sur la base des indicateurs correspondants :

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
CHAPITRE 01 -PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
001	FORMULATION ET COORDINATION DE L'ACTION PRESIDENTIELLE	Assurer la mise en œuvre du Programme des Grandes Réalisations	Taux de réalisation des actions approuvées par le Président de la République	0	100	-
002	PROTECTION PRESIDENTIELLE ET INTEGRITE DU TERRITOIRE	Préserver l'intégrité du territoire national et la stabilité politique	Niveau global d'atteinte des objectifs assignés aux missions	90	100	-
003	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE ET SES SERVICES RATTACHES	Appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels	Taux global de réalisation des actions budgétisées	90	100	-
CHAPITRE 02 -SERVICES RATTACHES A LA PRESIDENCE						
016	FORMULATION ET COORDINATION DE L'ACTION PRESIDENTIELLE	Assurer la mise en œuvre du Programme des Grandes Réalisations	Taux de réalisation des actions approuvées par le Président de la République	0	100	-
018	PROTECTION PRESIDENTIELLE ET INTEGRITE DU TERRITOIRE	Préserver l'intégrité du territoire national et la stabilité politique	Niveau global d'atteinte des objectifs assignés aux missions	90	100	-
CHAPITRE 03 - ASSEMBLEE NATIONALE						
032	RENFORCEMENT DU CONTROLE PARLEMENTAIRE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	Contribuer à l'efficacité des politiques publiques.	Taux de contrôle du Programme d'Investissement Prioritaire du Gouvernement	30	60	-
033	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	Appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels.	Degré de motivation du personnel de l'Assemblée Nationale	50	75	-
031	DYNAMISATION DE LA LEGISLATION ET DE LA COOPERATION INTERPARLEMENTAIRE	Renforcer le cadre législatif national	Taux de contribution de l'AN au renforcement du cadre législatif national	0	5	-

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE						
046	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	65	100	71,4 %
37	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHÉS AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM	Degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux SPM	60	70	66,7 %
CHAPITRE 05 - CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL						
061	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du CES	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	60	70	52 %
062	PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	Renforcer et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques	nombre	60	100	98,8 %
CHAPITRE 06 - MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES						
076	VALORISATION DU POTENTIEL DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE	Capitaliser au bénéfice du Cameroun le potentiel qu'offre la coopération bilatérale	Nombre annuel d'instruments juridiques de coopération bilatérale négociés, mis en forme ou signés	11	100	77 %
077	DYNAMISATION DE LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE ET DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	Maximiser les opportunités de la coopération multilatérale et décentralisée	Niveau d'implication du Cameroun dans les activités des organisations internationales et des cadres multilatéraux de coopération (*)	1	3	50 %
078	GESTION DES CAMEROUNAIS A L'ETRANGER	Améliorer la contribution des camerounais de l'étranger à la vie politique, sociale et économique du pays	Niveau de participation effective des camerounais de l'étranger à la vie politique, économique et sociale	1	3	0 %
079	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES RELATIONS EXTERIEURES	Améliorer la coordination des services et assurer la mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINREX	80	10	99,1 %
CHAPITRE 07 - MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION						
094	DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	Améliorer la protection des populations, des biens et l'environnement face aux risques, catastrophes et leurs effets	Proportion des départements disposant d'outils de prévention et de gestion des catastrophes	6,89	24,13	76,2 %

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
095	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINATD	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINATD	80	100	99,7%
092	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	Améliorer la qualité du service rendu par l'administration préfectorale sur l'ensemble du territoire.	Taux de satisfaction des usagers de l'administration préfectorale	40	90	-
093	APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION	«Améliorer l'accompagnement des CTD dans l'exercice des compétences et des ressources transférées».	Taux de réalisation des Plans Communaux de Développement	30	80	118 %
CHAPITRE 08 - MINISTERE DE LA JUSTICE						
107	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR JUSTICE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère.	0	100	87 %
108	AMELIORATION DE L'ACTIVITE JURIDICTIONNELLE	Améliorer l'accès et la qualité du service public de la justice.	Délais de traitement des affaires	36	20	93,8 %
109	AMELIORATION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE	Améliorer les conditions de détention et préparer à la réinsertion sociale des détenus	Taux de satisfaction des besoins essentiels des détenus	14,82	16	147,5 %
CHAPITRE 09 - COUR SUPREME						
121	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR COUR SUPREME	Appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels de la Cour Suprême	Taux d'exécution du budget de la Cour Suprême	60	100	80 %
122	CONTROLE DE LA TRANSPARENCE FINANCIERE, DE LA GESTION BUDGETAIRE ET DE LA QUALITE DES COMPTES PUBLICS	Contribuer à l'amélioration de la gestion des finances et la protection de la fortune publique	Taux de réalisation des contrôles programmés	30	65	89,5 %
123	CONTRIBUTION A LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT	Améliorer la gestion des contentieux judiciaire et administratif de la Cour Suprême	Taux de traitement des recours reçus	30	65	-
CHAPITRE 10 - MINISTERE DES MARCHES PUBLICS						
715	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS	Améliorer le système de passation des Marchés Publics	Taux (%) des Marchés Publics passés dans le respect de la réglementation	61	92	110 %
716	AMELIORATION DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	Veiller à la bonne exécution des Marchés Publics dans le respect des dispositions contractuelles.	1. Taux (%) des marchés publics passés dans le respect des dispositions contractuelles	2	98	92 %

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
			2. Taux (%) des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques	30	98	92 %
717	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR MARCHES PUBLICS	Améliorer les performances des Services	Taux de réalisation des Activités budgétisées	66	90	-
CHAPITRE 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT						
137	INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	Réduire le risque de mal gouvernance et réparer les préjudices subis par l'Etat	Proportion des gestionnaires indélégats traduit devant le CDBF	10	15	65 %
136	RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE	Réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion de la fortune publique	Proportion des Administrations produisant des informations complètes et transparentes sur leur gestion	9	20	-
138	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	Appuyer la mise en œuvre des programmes des Services du Contrôle supérieur de l'Etat	Taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières	100	100	100 %
CHAPITRE 12- DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE						
151	CONSOLIDATION DE LA SECURITE PUBLIQUE	Accroître la protection des institutions, des libertés publiques, les personnes et les biens	Taux de couverture sécuritaire du territoire national	80	87	61,2 %
152	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées à la DGSN	80	90	90 %
154	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DES FRONTIERES	Maîtriser les flux migratoires et renforcer la lutte contre la criminalité transfrontalière	Taux de décroissance des infractions liées à la criminalité transfrontalière	70	60	100 %
155	AMELIORATION DES METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT	Intensifier la recherche et l'exploitation du renseignement	Nombre moyen de correspondances des renseignements généraux, fiches spéciales, bulletins et synthèse produits par jour	650	700	-

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
CHAPITRE 13 - MINISTERE DE LA DEFENSE						
168	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DEFENSE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la Défense	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Défense	90	100	90 %
166	RENFORCEMENT DE LA DEFENSE DU TERRITOIRE	Renforcer le dispositif de défense du territoire.	Taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations des unités opérationnelles des Forces de Défense	-	-	-
169	PARTICIPATION A L'ACTION NATIONALE DE DEVELOPPEMENT	Apporter un appui dans des domaines spécifiques contribuant au développement socio-économique du Cameroun	Taux de réalisation des diverses sollicitations à l'endroit des structures spécialisées du MINDEF	75	90	75 %
170	PARTICIPATION A LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	Garantir les conditions de sécurité et de paix favorables au développement	Taux de criminalité	23	21	86,5 %
CHAPITRE 14 - MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE						
181	CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS	Reconstituer, sauvegarder et rentabiliser le patrimoine culturel et artistique	Nombre de biens culturels viabilisés économiquement rentable	1	5	60 %
182	RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS	Renforcer la contribution des biens et services culturels dans le développement économique	Contribution de l'art et de la culture au PIB	25	40	-
183	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ARTS ET CULTURE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère des Arts et de la Culture	66	90	63, 4 %
CHAPITRE 15 - MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE						
198	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR EDUCATION DE BASE	Prendre des mesures visant à assurer la mise en œuvre efficace des programmes opérationnels	taux d'exécution annuel des programmes	70	95	100 %
196	APPUI AU DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE	Accroître le taux de Préscolarisation sur toute l'étendue du territoire national	Taux brut de préscolarisation	30,2	40	71,4 %
197	UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	Améliorer l'accès et l'achèvement du cycle primaire	Taux d'achèvement du cycle primaire	73	88	22 %
199	ALPHABETISATION, EDUCATION DE BASE NON FORMELLE ET PROMOTION DES LANGUES NATIONALES	accroître la population alphabétisée	Taux d'analphabétisation	65	75	8,4 %

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
CHAPITRE 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE						
213	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	Taux de réalisation des activités budgétisées	40	80	75 %
211	ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels	1. Nombre d'établissements scolaires dépourvus d'enseignants d'EPS	1 188	950	92,3 %
			2. Nombre de licenciés dans les fédérations nationales	209 695	21 756	92,3 %
212	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	Doter le pays d'Infrastructures Sportives Modernes	Nombre des infrastructures sportives construites et fonctionnelles depuis 2009	15	19	100 %
CHAPITRE 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION						
226	AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION	A Mettre à disposition à l'échelle nationale et internationale une information qualitative et quantitative	Taux d'accès des populations aux informations de masse	40	70	33,3 %
228	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINCOM	55	98	75 %
CHAPITRE 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR						
244	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées	91	97	92 %
241	DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Accroître la quantité et la qualité des ressources humaines dans les domaines stratégiques définis par le DSCE.	pourcentage d'étudiants formés dans les filières technologiques et professionnelles de l'enseignement supérieur	-	-	-
242	MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES	rapprocher durablement les facultés des milieux socio-professionnels en vue d'améliorer le taux d'employabilité des diplômés quel que soit la filière envisagée.	Nombre d'étudiants des facultés ayant obtenu un diplôme professionnel.	2 640	12 680	59,8 %
243	DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	Renforcer le système national de la recherche et de l'innovation universitaires ainsi que les transferts de technologie pour soutenir et impulser la productivité industrielle	Nombre d'inventions et d'innovations endogènes réalisées	0	5	60 %

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION						
256	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLES	Accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la productivité et des productions agricoles.	Nombre de paquets technologiques innovants produits et diffusés	40	65	118,6 %
257	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER	Accroître la production cartographique, l'information géologique, minière et le développement des technologies.	1. Nombre de technologies développées et diffusées;	5	17	90,9 %
			2. Nombre de coupures de cartes produites et diffusées	23	315	90,9 %
258	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	Accroître le nombre de résultats de la recherche utiles à la compréhension et/ou à la réponse aux questions sociales	Nombre de résultats de la recherche utiles à la compréhension et/ou à la réponse à une question sociale	42	56	93,83 %
259	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	Améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du sous-secteur Recherche et Innovation.	Taux de mise en œuvre du plan d'actions ministériel	50	100	70 %
CHAPITRE 20 - MINISTERE DES FINANCES						
275	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFI	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINFI.	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINFI	80	90	94 %
271	OPTIMISATION DES RECETTES NON PETROLIERES, AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET PROTECTION DE L'ESPACE ECONOMIQUE NATIONAL	Améliorer le niveau de recouvrement des recettes non pétrolières, créer un cadre propice au développement des affaires et protéger l'espace économique national.	Taux d'accroissement des recettes fiscales	98	100	107,2 %
272	GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT ET DE LA DETTE, COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	Améliorer l'efficacité du Trésor public et optimiser l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie.	Délai de paiement	60	60	100 %
274	MODERNISATION DE LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ÉTAT	Coordonner la mise en œuvre adéquate de la réforme budgétaire de l'État.	Niveau de mise en œuvre de la réforme	45	65	50 %
CHAPITRE 21 - MINISTERE DU COMMERCE						
286	DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer les investissements étrangers.	Nombre de marchés extérieurs prospectés	18	26	95,5 %

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
287	RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR	Structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure.	Nombre de marchés modernes et périodiques construits	96	250	98,4 %
288	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMERCE	Améliorer le cadre et les conditions de travail	Nombre d'équipements acquis et d'infrastructures construites pour les services	173	419	147,5 %
CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
301	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels	Taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT	61	95	83,4 %
302	APPUI A LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	Améliorer le volume et la qualité de l'investissement public	Taux d'exécution du BIP	75	100	91,2 %
304	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	Disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	Nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	6	22	26 %
303	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun.	Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur	66	80	224 %
CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS						
317	DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS	Améliorer la qualité des infrastructures touristiques et de loisirs.	1. Nombre d'infrastructures des loisirs mises en valeur	0	4	0 %
			2. Nombre d'infrastructures touristiques mises en valeur	9	15	0 %
318	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents.	1. Nombre de touristes internationaux accueillis	950 000	2 000 000	47,5 %
			2. Nombre de touristes internes accueillis	4 750 000	10 000 0000	47,5 %

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
319	AMELIORATION DES AUTRES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS	AUGMENTER LA QUALITE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES ET DES LOISIRS	Contribution du tourisme à l'économie nationale au moins égale à 5% du PIB	3	7	80,3 %
320	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	AMELIORER LA COORDINATION DES SERVICES ET ASSURER LA BONNE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	1. Nombre de délégations régionales et départementales du MINTOUL construites, réhabilitées ou clôturées	13	35	81,7 %
			2. Nombre de véhicules acquis	20	34	81,6 %
CHAPITRE 25 - MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES						
334	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	assurer une gestion rationnelle et optimale des ressources	Taux de réalisation des activités programmées au MINESEC	95	100	98 %
333	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL	Arrimer la formation des enseignants et des formateurs aux besoins du secteur de l'éducation	% des programmes de formation pertinent implantés	0	100	-
331	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	Améliorer non seulement l'accès et la qualité mais aussi l'efficacité externe des enseignements au secondaire général notamment dans les filières scientifiques	Taux d'admission des élèves dans les filières scientifiques	32	49,92	47 %
332	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	Accroître la qualité et l'offre tout en assurant une meilleure professionnalisation des enseignements	taux d'accroissement du nombre de diplômé de l'enseignement secondaire technique et professionnel	0	10	-
CHAPITRE 26 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE						
347	PROMOTION ECONOMIQUE DES JEUNES	Promouvoir l'insertion socio-économique de 675 000 jeunes à l'horizon 2019	Nombre de jeunes formés et/ou insérés dans le tissu économique	267 015	675 000	18,8 %
346	EDUCATION CIVIQUE ET INSERTION SOCIALE DES JEUNES	Promouvoir l'éducation civique, l'intégration nationale et la participation des jeunes au développement	Nombre des Jeunes disposant de compétences en vue de leur participation dans le processus de développement	376 305	471 140	16 %
348	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	100	100	92 %

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
361	LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Inverser la tendance à la dégradation des terres et promouvoir l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques	1. Superficie des terres restaurées	2	2	52,5 %
			2. Différentes mesures de résilience aux changements climatiques mises en place	16 200	28 200	52,5 %
362	GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	Inciter à la prise en compte du développement durable dans les documents de Stratégies sectorielles	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte le développement durable	2	4	75 %
363	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	Réduire les pollutions et nuisances environnementales par la gestion écologiquement rationnelle et durable des déchets et des substances chimiques	Pourcentage des installations respectueuses de la réglementation environnementale	40	60	13,3 %
364	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	Améliorer la mobilisation des moyens d'action et la gouvernance des programmes opérationnels au MINEPDED	Taux de mise en œuvre des actions du MINEPDED	75	80	52,6 %
CHAPITRE 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE						
379	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT.	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT	90	100	91 %
376	VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB	Part du secteur minier hors pétrole au PIB	0,01	3	88 %
377	DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	Transformer les matières premières agricoles, minières et forestières à travers le développement des filières industrielles	Indice de production industrielle des principales filières de transformation	7	17	20,6 %
378	VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle valorisés	Nombre d'actifs valorisés	4	8	112,5%
CHAPITRE 30 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL						
393	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DU MONDE RURAL ET DE PRODUCTION	Améliorer les performances des facteurs fondamentaux de production et le cadre de vie en milieu rural	Proportion de la production issue des exploitations modernes et évolution du taux d'exode rural	10	60	45 %

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
394	GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES SPECIFIQUES A L'AGRICULTURE	Améliorer l'exploitation durable des terres arables dans le respect des contraintes environnementales	Pourcentage des superficies agricoles nationales utilisant des bonnes pratiques de la fertilité et respectant les contraintes environnementales	0,6	2	68 %
392	AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES AGRICOLES	Rendre le secteur agricole camerounais plus productif et compétitif et lui faire gagner des parts additionnelles sur les marchés	Contribution de l'agriculture à la croissance économique	0,2	2	68 %
391	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINADER	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	50	80	75 %
CHAPITRE 31 - MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES						
406	DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	Accroître la production animale en vue de satisfaire les besoins nutritionnels de la population, les besoins en matières premières de l'agro-industrie et dégager l'excédent pour l'exportation	Quantité de produits et denrées d'origines animales produites et transformées	694 479	709 918	40,3 %
407	AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES	Réduire l'impact des maladies animales	Taux de mortalité dû aux maladies animales	70	20	25 %
409	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ELEVAGE, PECHEES ET INDUSTRIES ANIMALES	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	75	95	75 %
408	DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	Quantité de produits halieutiques produits	180 000	206 000	87 %
CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE						
424	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)	90,4	100	37,8 %
423	ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	Améliorer le taux d'accès à l'eau potable et aux infrastructures de base de l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques	1. Taux d'accès à l'eau potable (en %)	60	75	-
			2. Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré (en %)	37	44	-

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
421	OFFRE D'ENERGIE	Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (en Tep)	1 680 000	1 800 000	0 %
422	ACCES A L'ENERGIE	Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie	1. Taux d'accès à l'électricité (en %)	49	55	55 %
			2. Taux d'accès au gaz domestique (en %)	17	20	41,7 %
			3. Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation (en %)	1	3	1 %
CHAPITRE 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE						
961	AMENAGEMENT ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES	Gérer durablement les forêts	Recettes fiscales et parafiscales de la gestion forestière	20	24	94,4 %
962	SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	Gérer durablement et valoriser la faune et les aires protégées.	Contribution aux recettes fiscales sous sectorielles	5	10	61,9 %
963	VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses	Nombre d'emplois directs des filières bois et produits forestiers non ligneux.	23 000	30 000	100 %
960	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR FORET ET FAUNE	Accroître et améliorer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs au développement du SSFF	Taux de rendement dans la mise en œuvre des activités du sous-secteur.	63	100	91,4 %
CHAPITRE 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
452	PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT	Promouvoir l'emploi décent pour la population active	Nombre d'emplois créés par an	200 000	250 000	120,7 %
453	DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	Accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif	Nombre d'apprenants encadrés dans le cadre d'une formation professionnelle	40 000	60 000	73 %
454	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR EMPLOI ET FORMATION PROESSIONNELLE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	98	100	100 %
CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS						
467	CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	Développer les infrastructures routières	Pourcentage du réseau structurant bitumé	68	78	-
468	MAINTENANCE DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	Améliorer l'Etat des infrastructures	Pourcentage du réseau bitumé réhabilité	12	24	-

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
469	REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	L'objectif visé est d'améliorer la qualité des études techniques et la capacité et la qualité de production du secteur de la construction, du point de vue de l'Ingénierie, en renforçant notamment la maîtrise d'œuvre de la construction des infrastructures	Pourcentage des projets d'études réalisés dans les délais avec moins de 10% d'avenants	30	49	91,1 %
470	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAUX PUBLICS	Optimiser les prestations réalisées	Taux de réalisation des programmes opérationnels du MINTP	76	90	94 %
CHAPITRE 37 - MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES						
481	MODERNISATION DU CADASTRE	Maîtriser l'espace territorial national en vue d'améliorer la gestion domaniale et le climat des affaires.	1. Nombre de points du réseau géodésique implantés	1 135	6 650	6,6 %
			2. Nombre de plans cadastraux réalisés	30	2 000	0 %
			3. Nombre de CTD bénéficiaire	6	36	0 %
			4. Nombre de cartes confectionnées	0	400	0 %
482	PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	Améliorer la gouvernance du patrimoine de l'Etat	Indice de gouvernance dans la gestion du patrimoine de l'Etat	25	50	29,5 %
483	CONSTITUTION DES RESERVES FONCIERES ET LOTISSEMENTS DES TERRAINS DOMANIAUX	Disposer des réserves foncières à travers l'accroissement de l'offre en terrain en vue de contribuer au développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social et disposer de l'information documentaire fiable en temps réel au moyen de l'informatisation des conservations foncières	1. Nombre d'hectares acquis et sécurisés.	800 000	3 865 970	0 %
			2. Nombre de parcelles produites	2 200	7 200	-
			3. Nombre de conservations foncières informatisées	0	15	0 %
			4. Nombre de dépendances immatriculées	274 524	374 524	77,4 %
484	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES DOMAINES, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	Améliorer les conditions de travail et assurer le fonctionnement des structures de coordination et des opérations transversales	Taux d'amélioration des conditions de travail et du cadre institutionnel	30	70	94,7 %
CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN						
499	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINH DU	Nombres de structures et de réalisations effectivement accompagnées au MINH DU	0	100	100 %
496	DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	Rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la	1. nombre de logements construits	1 500	3 245	2,2 %

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
		proportion de l'habitat indécent en milieu urbain	2. Proportion de villes planifiées ou bénéficiant d'un projet d'amélioration de l'habitat	0	0	2,2%
497	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	Assainir et embellir l'espace urbain	Linéaire de drain construit	49	55,5	92,3 %
498	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	Améliorer la mobilité urbaine	linéaire de voirie urbaine en bon état	0	1 310	35,5 %
CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT						
511	AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	Améliorer la compétitivité des PME au Cameroun.	Part de la Valeur ajoutée des PME manufacturières accompagnées à la valeur ajoutée nationale en (%).	-	-	-
512	PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN	Densifier le tissu des PME au Cameroun.	Taux d'accroissement annuel des PME.	21	25	100 %
513	PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA RENTABILITE DES TRES PETITES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT	Organiser et améliorer les performances du secteur de l'économie sociale et de l'artisanat et faciliter une migration des unités de production informelle (UPI) vers l'artisanat et les micro-entreprises.	Contribution des OES et des entreprises artisanales accompagnées à la valeur ajoutée nationale.	-	-	-
514	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINPMEESA.	Taux de réalisation des activités budgétisés au sein du MINPMEESA	85	100	88,9 %
CHAPITRE 40 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE						
530	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SECTEUR SANTE	Améliorer la coordination et la mise en œuvre des programmes au MINSANTE	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINSANTE	85	100	94 %
527	SANTÉ DE LA MÈRE, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ENFANT	Réduire la mortalité maternelle et la mortalité des enfants de moins de 5 ans	1. Taux de mortalité infanto juvénile	0	28	112 %
			2. Taux de mortalité maternelle	0	706	-
			3. Taux de mortalité néonatale	0	110	100 %
528	VIABILISATION DU DISTRICT DE SANTÉ	Porter 80 % des DS à la phase de consolidation	Pourcentage de Districts de Santé (DS) en phase de consolidation	7	17	-

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
526	LUTTE CONTRE LA MALADIE ET PROMOTION DE LA SANTÉ	Contribuer à la réduction considérable de la charge morbide à travers la lutte contre les épidémies et les pandémies et surtout à travers la promotion de la santé.	Charge morbide chez les pauvres et les populations vulnérables	35	30	80 %
CHAPITRE 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE						
541	PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE	Améliorer la couverture et le fonctionnement du système de sécurité sociale en vigueur au Cameroun	Proportion de la population active intégrée dans le système de sécurité sociale	13	25	-
542	AMELIORATION DE LA PROTECTION DU TRAVAIL	renforcer la protection sociale des travailleurs en milieu professionnel	Proportion d'entreprises appliquant les principes du travail décent	22	25	-
543	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Taux de réalisation des objectifs du sous-secteur	70	89	89 %
CHAPITRE 42 - MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES						
560	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES	Améliorer la gestion et la gouvernance sociales	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère.	95	99	90 %
557	PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES	Améliorer les conditions de vie des populations par l'éducation à la prévention des déficiences et de l'inadaptation sociale	Nombre de personnes sensibilisées /éduquées	10 000	50 000	118,5 %
559	SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	Assurer la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables.	Nombre de personnes vulnérables socialement insérées ou réinsérées et économiquement autonomes.	11 000	22 000	84,1 %
CHAPITRE 43 - MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE						
572	DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	Contribuer au développement et au renforcement de la stabilité et de l'harmonie de la famille	nombre de familles bénéficiaires des séances d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale et de sensibilisation sur les droits de l'enfant.	36 788	50 000	-
571	PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE	contribuer à l'amélioration de la situation de la femme dans tous les secteurs d'activités	pourcentage des femmes dans les postes de prise de décision	0,9	30	-

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
573	APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE	Renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles	taux de réalisation des activités budgétisées au MINPROFF	88	95	-
CHAPITRE 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS						
586	DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE NATIONALE POSTALE	Etendre et optimiser les réseaux physique et électronique en vue d'améliorer la couverture nationale postale.	Nombre de points d'offre de produits postaux physiques, électroniques et financiers	250	310	85,7 %
587	DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC	Accroître l'accès quantitatif, qualitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national.	Indice d'accès numérique	0,16	0,2	490 %
588	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	Améliorer le cadre de travail de l'Administration des P&T et assurer la bonne gouvernance.	Taux de réalisation du plan d'actions du Ministère	75	95	69,3 %
CHAPITRE 46 - MINISTERE DES TRANSPORTS						
607	DEVELOPPEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE BASE	Améliorer les conditions et coûts de transport, et accroître la mobilité	Nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites	0	13	53,8%
602	AMELIORATION DU SYSTEME DE SURETE ET DE SECURITE DES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT ET DE METEOROLOGIE	Augmenter le niveau de sécurité et sureté des infrastructures de transport et des informations météorologiques	Nombre d'infrastructures certifiées aux normes et standards de l'OACI	0	2	50%
603	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRANSPORT	Améliorer les performances du service public et restaurer l'autorité de l'Etat	Nombre de plaintes des usagers du MINT	75	25	70%
CHAPITRE 50 - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE						
616	AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat	Nombre d'administrations disposant et utilisant les outils de gestion des Ressources Humaines de l'Etat 1 (GRH)	20	80	87,5 %
617	APPROFONDISSEMENT DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	Accroître la performance des services publics.	Nombre d'administrations disposant d'outils pour la mise en œuvre des réformes	-	-	77,5 %
618	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	Améliorer la coordination des Services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels.	Taux d'exécution des actions planifiées au MINFOPRA	60	95	98 %

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
CHAPITRE 51 - ELECTIONS CAMEROON						
631	COORDINATION ET PILOTAGE DES ELECTIONS AU CAMEROUN	Assurer le bon déroulement des élections au Cameroun	taux d'inscription aux élections	60	90	-
CHAPITRE 52 - COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES						
646	COORDINATION ET PILOTAGE DE LA CNDHL	Assurer le respect des droits des citoyens	Nombre d'interventions de la CNDHL	45	60	-
CHAPITRE 53 - SENAT						
716	Renforcement du processus législatif	Améliorer la qualité des lois votées	Niveau de contribution au processus législatif	0	10	-
717	Contribution à la consolidation du contrôle parlementaire de l'action gouvernementale	Veiller au développement équilibré des Collectivités Territoriales Décentralisées	Volume global du financement public accordé aux Collectivités Territoriales Décentralisées des zones rurales	10	30	-
718	Gouvernance et appui institutionnel du Sénat	Appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels	Taux global de réalisation des actions programmées	70	85	-
CHAPITRE 55 - PENSIONS						
661	PENSIONS	Assurer le paiement des allocations de retraite	Taux de paiement	80	90	-
CHAPITRE 56 - DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE						
667	REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	Honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis des bailleurs	Taux de paiement	70	85	-
CHAPITRE 57 - DETTE PUBLIQUE INTERIEURE						
673	REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	Honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis des résidents	Taux de paiement	75	85	-
CHAPITRE 60 - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS						
679	SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	Contribuer au bon fonctionnement des organismes et établissements publics	Taux de réalisation des contributions attendu	70	85	-
CHAPITRE 65 - DEPENSES COMMUNES						
685	DEPENSES COMMUNES DE FONCTIONNEMENT	Couvrir les charges non réparties de l'Etat en fonctionnement	Taux de couverture des charges non réparties en fonctionnement	75	85	-
CHAPITRE 92 - PARTICIPATIONS						
697	PARTICIPATION DE L'ETAT DANS LES ENTREPRISES PARAPUBLIQUES ET PRIVEES	Couvrir les prises de participation de l'Etat	Taux de couverture des participations attendues de l'Etat	75	85	-

PROGRAMME			INDICATEURS			
Code	Libellé	Objectif	Libellé	Référence	Cible	Réalisation
CHAPITRE 93 - REHABILITATION/RESTRUCTURATION						
703	REHABILITATION ET RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES	Assurer la réhabilitation et la restructuration des sociétés de l'Etat	Proportion d'entreprises restructurées ou réhabilitées	65	80	-
CHAPITRE 94 - INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS						
709	INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT	Assurer la disponibilité des fonds de contre-partie et couvrir les autres charges non réparties de l'Etat en investissement	Taux de couverture des charges non réparties en investissement	50	80	-
CHAPITRE 95 - REPORT						
715	PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CREDITS	Gérer efficacement les crédits reportés	taux de couverture des reports	0	80	-

ARTICLE 6 : La présente loi sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

PAUL BIYA